



Rachat du propriétaire de la cuisine

Par **tyhmee**, le **01/08/2016** à **19:27**

Bonjour, rn rn je suis locataire est je déménage. rn J'ai équiper le logement d'une cuisine. rn Mon propriétaire est passé par une agence qui gère du coup pour lui. rn Après avoir envoyer un recommandé ainsi que plusieurs coups de fil avec l'agence j'ai enfin pu obtenir un rdv avec le propriétaire pour qu'il puisse voir la cuisine et voir si il voulait la racheter. rn Nous nous sommes mis d'accord verbalement. rn Puis je demandé à l'agence que le chèque du rachat de la cuisine me soit donné lors de l'état des lieux. rn merci pour toutes vos réponses.

Par **morobar**, le **01/08/2016** à **19:46**

Bonsoir, rn Et pourquoi donc demander à l'agence ce que vous avez vendu au bailleur ? rn Demandez donc le règlement directement au bailleur, l'agence va vous envoyer promener à mon avis.